



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Entrepreneuriat

de l'Université Paris 13 - Paris-Nord

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 13 – Paris-Nord

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Entrepreneuriat

Dénomination nationale : SP5-Management des organisations

Demande n° S3LP140006816

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'IUT de Saint-Denis
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP5-Echange et gestion

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Entrepreneuriat* a ouvert en 2007 et est portée par l'IUT de Saint-Denis. Elle vise à former des adjoints de direction pour les PME, qui peuvent devenir par la suite d'éventuels dirigeants d'entreprise, soit dans le cadre d'une création (type TPE) ou d'une reprise d'entreprise. La formation propose deux types d'intégration : un parcours « classique » avec un stage (16 semaines) ou un parcours en alternance (32 semaines en entreprise).

Les enseignements sont diversifiés et couvrent l'ensemble des domaines utiles à la gestion d'une entreprise : juridique, finances, comptable, commercial et marketing, communication. Cette formation vise essentiellement à susciter l'envie de créer ou de reprendre une activité économique *via* une entreprise. Dans un contexte difficile au niveau de l'emploi des jeunes diplômés, elle peut permettre la création de son propre emploi au travers d'un projet professionnel de création d'une TPE. Cette formation s'inscrit dans une démarche cohérente si on considère qu'il n'existe aucune autre formation de ce type au sein de cette université si ce n'est un Diplôme Universitaire *Créateurs d'activités* pour d'éventuels « non diplômés ».

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique est globalement intéressant avec un contenu qui mériterait d'être plus détaillé dans certaines unités d'enseignements, notamment en proportion d'enseignements, comme par exemple gestion et management des ressources humaines, outils et méthodes de gestion et management de projet. Cependant, le projet reste complexe pour être mis en œuvre car l'objectif visé en termes de « métier » est trop imprécis (pas de volume horaire précis sur la construction du business model, business plan, management d'équipe...). En effet, susciter l'envie de créer une entreprise (ou d'en reprendre une) à des jeunes diplômés Bac+3, reste un réel défi dans la mesure où le public concerné est très jeune, sans expérience professionnelle pour la plupart. En clair, être chef d'entreprise serait d'une part l'intégration de compétences verticales (gestion, finances...) et transversales (management de projet, management d'équipe...) et d'autre part, une posture liée généralement à des expériences professionnelles avérées. L'ensemble de ces critères ne semble pas suffisamment détaillé pour être clairement évalué. On peut noter une bonne mise en œuvre du suivi des stages qui marque une forte implication du responsable de la formation et de l'équipe pédagogique notamment en termes de rigueur.

La formation est fortement attractive (avec plus de 600 candidatures pour l'année 2011) et permet une bonne sélection. Les effectifs de la formation augmentent en proportion du nombre de dossiers reçus : 10 étudiants en 2007, 42 en 2011. Ces effectifs sont conformes aux objectifs de l'établissement au moment de la création du diplôme. Cependant, la formation accueille exclusivement des étudiants titulaires de BTS ou DUT dans le domaine de la gestion, aucun L2 ni étudiant non gestionnaire. Le contenu d'enseignement a pourtant été conçu afin de se mettre à la portée des candidats néophytes. Le recrutement est donc peu diversifié. Deux groupes coexistent depuis 2009 (un en formation initiale, un en formation par alternance), la formation n'étant auparavant proposée qu'en alternance. Le nombre d'étudiants inscrits en alternance représente plus de la moitié des inscrits. Pour autant, le dossier ne précise pas les aménagements spécifiques qui leur sont proposés.

Malheureusement, les informations sur l'insertion professionnelle ne sont pas suffisamment exploitables dans le dossier. Le nombre de réponses est largement insuffisant et les enquêtes internes un mois après la sortie semblent un peu prématurées. L'insertion annoncée semble acceptable pour une licence professionnelle (entre 80 et 88 % sur les deux dernières années) mais le niveau d'insertion ne semble pas présenter de valeur ajoutée par rapport à un niveau Bac+2. Les profils de poste occupés sont très hétérogènes et ne sont que peu en adéquation avec le positionnement du diplôme. Les structures d'accueil sont, elles-aussi, hétérogènes en termes d'activité (assurances, immobilier, énergie, bijouterie, automobile, grande distribution) et de taille (TPE, PME, grande entreprise).

Les liens avec les milieux professionnels sont présentés de façon claire mais ne font apparaître aucune relation contractuelle formalisée. Les professionnels participant à la formation sont essentiellement des représentants d'institutions (Chambre de commerce, chambre des métiers, Plaine Initiative réseau...). On relève un seul chef d'entreprise de la société ITG, qui est une société de portage salarial, et pour laquelle il semblerait qu'il soit consultant indépendant et non le dirigeant. La valeur ajoutée de la présence de professionnels dans ce type de formation devrait être justifiée par des profils de créateurs d'entreprise. Cette présence devrait être effective au niveau des sélections initiales ; ce qui n'est pas présenté dans le dossier. Les professionnels assurent 35 % des enseignements et participent au conseil de perfectionnement.

Concernant le pilotage de la formation, il semble être assuré par une seule personne. Ceci est peu représentatif du fonctionnement d'une équipe. Seuls les aspects matériels sont abordés dans le pilotage (emploi du temps, suivi des stages, une réunion par an à mi-parcours), il n'est pas fait de mention de l'organisation de conseil de perfectionnement et des points abordés lors des réunions. Le peu de diversification de l'équipe pédagogique est flagrant : on ne compte que deux maîtres de conférences.

Pour conclure, cette licence professionnelle présente de réelles faiblesses qui amènent à se poser la question de sa pertinence notamment sur deux critères : sa valeur ajoutée compte tenu des profils « recrutés » et ses critères d'insertion professionnelle en lien direct avec le niveau Bac+3. Le défi de cette formation est peu réaliste en l'état ; les résultats des enquêtes d'insertion professionnelle le montrent.

- Points forts :

- Un dispositif d'encadrement des stages rigoureux.
- Un groupe de formation en alternance.

- Points faibles :
 - Une inadéquation postes occupés/formation.
 - Une présentation de la formation trop floue notamment au niveau des contenus des enseignements, souvent déconnectée des possibilités d'insertion des diplômés.
 - Un contenu de formation à faible valeur ajoutée par rapport aux cursus antérieurs des candidats sélectionnés alors que certaines matières en lien avec le cœur de métier sont absentes : business plan, gestion de projet, par exemple.
 - Une équipe pédagogique peu diversifiée, laissant peu de place aux enseignants-chercheurs et enseignants des autres composantes de l'établissement.
 - Une absence de formalisation des partenariats professionnels.

Recommandations pour l'établissement

Il semblerait nécessaire de reprendre les contenus des enseignements. On devrait pouvoir lire autre chose que *Mercatique, mathématiques appliquées à la gestion, droit des obligations* en faisant apparaître des enseignements de type : communication ; marketing (produit, stratégique, matrice SWOT, matrice TOSE) ; finances (approche stratégique des business model) ; management de projet (diagramme de Gantt par exemple... méthode de résolution de problèmes avec présentation d'un modèle de type ishikawa ou fish bone) ; management de la qualité ; créativité ; (organisation de séance de brainstorming, principes d'analyse par convergence et divergence) ; management d'équipe...

Il semblerait nécessaire de formaliser les liens avec l'environnement professionnels et surtout, de refondre l'équipe pédagogique en intégrant des profils plus diversifiés que ce soit au sein des composantes de l'Université ou des profils des professionnels (créateurs d'entreprise).

Il semble nécessaire de créer un conseil de perfectionnement avec établissement de procès-verbaux permettant de suivre le pilotage de la formation et les améliorations apportées quand c'est nécessaire.

Il semble impératif de se poser la question de la pertinence de la formation sanctionnée par un diplôme de niveau L3 professionnelle. En effet, former à l'entrepreneuriat pourrait s'inscrire dans une démarche plus globale au sein de l'Université en créant des modules dédiés et intégrés dans des formations diverses qui s'apparenteraient plus à l'objectif visé à savoir : susciter des vocations à créer ou reprendre une entreprise.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : C
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement



Licence Professionnelle

Dénomination nationale : **SP5 - Management des organisations**

Spécialité : **Entrepreneuriat**

Demande n° **S3LP140006816**

Projet pédagogique

Le projet pédagogique de la formation est jugé « globalement intéressant » mais évalué par la note C. En cause, le contenu et l'intitulé des formations jugés trop généraux et peu précis. Les modules professionnalisants, comme les modules de management par projets, les plans d'affaires, l'analyse stratégique et les autres outils de gestion sont pourtant présents dans cette formation et confèrent aux étudiants de véritables compétences recherchées par les nouvelles organisations de travail

Dans notre démarche pédagogique, le projet tuteuré qui aboutit à l'élaboration d'un dossier de concrétisation d'entreprise viable pour une création ou une reprise d'entreprise constitue la « colonne vertébrale » de cette formation et les outils évoqués (diagramme de Gantt, matrice SWOT, diagramme Ishikawa,...) sont présentés aux étudiants mais n'ont pas assez été mis en avant dans la présentation pédagogique.

Les nouveaux responsables de la licence (cf point 4) ont d'ores et déjà retravaillé les intitulés pour rendre le programme plus professionnalisant.

Insertion professionnelle

L'évaluation souligne « l'acceptabilité du taux d'insertion » pour une licence professionnelle. Le bilan de placement fait apparaître un accès à un certain nombre de postes en entreprise, mais en deçà de l'objectif prioritaire de création d'entreprise, notamment dans le domaine de l'ingénierie de projets (création, expertise, évaluation et gestion de projets). L'inadéquation relative entre les postes occupés et la formation ne relève pas de la formation elle-même mais d'abord d'une situation économique très difficile qui conduit généralement des diplômés de niveau licence à accepter des postes d'un niveau BAC + 2. Par ailleurs, un certain nombre de diplômés contactés avouent que les postes qu'ils occupent constituent une situation temporaire et que le désir de créer une entreprise reste très prégnant. La formation n'a jamais eu pour ambition de former des entrepreneurs directement opérationnels, mais de susciter un désir entrepreneurial. De ce fait, il reste difficile de mesurer en 6 ans et qui plus est pour un public très jeune l'impact de cette sensibilisation.

Lien avec les milieux professionnels

La licence professionnelle est en effet appuyée par de nombreux acteurs institutionnels et locaux. Afin de compléter les enseignements et de sensibiliser les étudiants à l'étendue des problématiques dans le vaste champ de la création d'entreprise, de nombreuses interventions assurées par des professionnels ont été organisées au cours des 6 années d'existence du diplôme. Ces conférences portent entre autres sur les risques entrepreneuriaux, l'esprit d'entreprise, l'éthique nécessaire à ce type de démarche. Ces interventions n'ont pas été assez mises en avant dans le dossier.

Par ailleurs, l'évaluation relève le manque de professionnels et de créateurs d'entreprise intervenant directement dans la formation. Cette lacune est en passe d'être comblée avec la refonte de l'équipe pédagogique entamée pour la rentrée universitaire 2013-2014. Une plus large place sera en effet confiée à des enseignants-chercheurs du département mais aussi à d'autres composantes de l'université Paris 13.

Pilotage de la formation.

Le pilotage des 2 groupes n'est assuré par une seule personne que depuis 2 ans. Une réorganisation est opérée dès la rentrée prochaine avec une nouvelle équipe de direction :

Responsables	Grade	Section CNU
Robert NOUMEN	Maître de conférences HDR	06
Françoise LORANT	Maître de conférences	71

Le conseil de perfectionnement aura un rôle de consultation plus prononcé et donnera un avis sur la pertinence des stages. Sa composition autour de l'équipe enseignante et des responsables de la licence sera constituée d'un représentant du CA de l'IUT, du responsable du pôle alternance de l'IUT et des entreprises partenaires de la formation. Cette instance importante pour l'organisation et le déroulement de la formation sera réunie une fois par semestre.

Suivi des contrats de professionnalisation et salariés de formation Continue :

Cette formation est ouverte aux stagiaires de Formation Continue (Pôle Emploi et Contrats de Professionnalisation) depuis 2010. Lors de la rédaction du document d'évaluation, nous avons uniquement le recul d'une année universitaire complète (avec un faible effectif en formation continue). Depuis, notre suivi au quotidien des contrats de Professionnalisation s'est sensiblement amélioré (désignation du tuteur pédagogique en début de formation, suivi personnalisé des stagiaires en contrat de Professionnalisation, amélioration de la communication vis-à-vis de nos partenaires industriels, ...). De plus, nous allons accentuer nos efforts en ayant une démarche d'accompagnement des étudiants à la recherche d'un Contrat de Professionnalisation dès les entretiens de sélection de Juin/Juillet.

CONCLUSION

La pertinence de ce diplôme en l'état est soulevée par l'évaluation. Il est en effet impératif de repositionner la licence professionnelle vers une démarche de terrain plus adéquate. En ce sens, il est prévu de ne conserver qu'un groupe en alternance pour la rentrée 2014 et d'ouvrir un 2^{ème} groupe en formation continue en se tournant vers des demandeurs d'emplois et des salariés désireux de créer une entreprise. En ce sens, des contacts ont d'ores et déjà été pris avec le Ministère du Tourisme, du commerce et de l'artisanat pour trouver des profils plus adéquats et plus « mûrs » à l'entrepreneuriat.

Quant au groupe en alternance, les projets tuteurés seront repositionnés vers une démarche terrain. L'université Paris 13 abrite en effet une association d'incubateurs (« Incub 13 ») dont la vocation est de faciliter la création d'entreprises innovantes en lien avec les laboratoires de recherche scientifique

et technologique. Les porteurs de projets « incubés » seront assistés par des équipes d'étudiants de la licence et travailleront à l'élaboration du Business Plan et aux modèles de gestion qui font souvent défaut aux créateurs d'entreprise scientifique. L'accord de partenariat avec AVRILE (Association pour la Valorisation de la Recherche, de l'Innovation et des liens entre laboratoires et Entreprises) qui abrite « Incub 13 » part en effet d'un constat simple : les jeunes entrepreneurs disposent d'une expertise scientifique mais ont des lacunes en matière de gestion de projet. Nos étudiants au contraire maîtrisent assez bien les techniques de gestion, mais leurs projets de création d'entreprise restent presque exclusivement à l'état de projet, faute d'expérience suffisante et de maturité.

Ce repositionnement indispensable répond à l'impératif soulevé de « s'inscrire dans une démarche plus globale au sein de l'université en créant des « modules dédiés » et permettra à n'en point douter de susciter davantage de vocations à créer ou reprendre une entreprise.